toles, un hangar, le manège et deux écuries ont été réduites en cendres. Les dégâts se montent à 50.000 francs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 1er juin 1903.
9 heures soir, 21° au-dessus de zéro, 759, variable.
Mardi, 2 juin 1903.
Minuit, 19° au-dessus de zéro, 759, variable.
2 heures matin, 19° au-dessus de zéro, 759, variable.

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons.*

Chronique Locale

ROUBAIX

La société de trompettes « La Revanche » au concours de Gentilly. — Notre société de trompettes *La Revanche* qui s'était rendue au concours de Gentilly (Seine), a recueilli une ample moisson de lauriers. Le jury lui a décerné, en 1re division, le 1er prix de lecture à vue, le 1er prix d'exécution et le 1er prix d'honneur avec félicitations du jury. C'est là un très brillant succès dont nous félicitons chaleureusement *La Revanche*.

Les trompettes rentreront à Roubaix, mardi soir, à 8 heures.

UNE SÉRÉNADE A M. ALBERT MOTTE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR. — Lundi soir, à cinq heures, la musique municipale *la Grande-Harmonie* s'est rendue chez M. Albert Motte, boulevard Gambetta, pour lui donner une sérénade à l'occasion de sa récente promotion dans la Légion d'honneur.

Après l'exécution de la *Marseillaise* et de plusieurs autres morceaux, M. Henri Catteau, président, a pris la parole en ces termes :

Monsieur Albert Motte,

Le gouvernement de la République Française vous a nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il a récompensé dignement votre mérite.

La haute distinction qu'il vous a accordée a été unanimement approuvée dans le milieu où vos efforts et votre bienfaisance sont universellement appréciés.

Vous avez du reste de qui tenir et on reconnaît le sang de votre père, son énergie, sa ténacité et sa perspicacité dans toutes les industries que vous fondez et dirigez pour le plus grand bien de notre Roubaix et pour l'extension du renom de notre belle France.

Il est heureux pour tous de rencontrer des hommes de votre trempe et de votre caractère, à l'esprit d'entreprise fortement développé, et qui, surtout, agissent vigoureusement et noblement ainsi à nos industries une impulsion dont les bienfaits rejaillissent sur la population entière de notre cité.

Il est bon aussi de rappeler les œuvres philanthropiques qui sont indissolublement attachées à votre nom. La façon généreuse dont vous avez réglé la Fondation Alfred Motte notamment, vous crée un titre inoubliable à la reconnaissance de vos concitoyens, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent.

La *Grande-Harmonie* a eu chez vous sa part de l'héritage paternel ; elle a en effet toujours reçu dans votre famille l'accueil le plus cordial et les encouragements les plus utiles et les plus flatteurs.

Aussi, est-elle particulièrement heureuse de vous présenter aujourd'hui ses félicitations les plus sincères et les plus sympathiques ; permettez-moi de traduire ses sentiments par un vivat que ses musiciens vont chanter de tout cœur.

Messieurs, un chaleureux vivat à M. Albert Motte, le nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

Le vivat terminé, M. Albert Motte remercie M. Catteau et ses musiciens du grand honneur qu'ils lui font. Il ajoute que la distinction dont il vient d'être honoré rejaillit sur tous ses collaborateurs et qu'il ne cessera pas de donner par tous les moyens en son pouvoir, une impulsion plus grande à ses usines afin de donner du travail à ses nombreux ouvriers.

Le champagne est offert et M. Albert Motte lève son verre à la prospérité de la *Grande-Harmonie*. Après avoir exécuté un dernier morceau, les musiciens se retirent.

UN HOMME BLESSÉ PAR SON FUSIL. — Un assez grave accident, qui a failli causer la mort d'un homme, s'est produit, lundi après-midi. Un chauffeur-conducteur, M. J.-B. François, âgé de 46 ans, demeurant rue de la Perche, impasse du Midi, fêtait le passage dans le quartier, de M. et Mme Gayant et de leur famille en tirant en l'air des coups de fusil. Il était environ trois heures et demie.

A un moment donné, après avoir armé son arme, il l'épaula et pressa sur la détente. Aussitôt il poussa un cri et tomba sur la chaussée. Le canon du fusil venait de sauter et le tireur avait reçu une partie de la charge dans la tête.

On s'empresse aussitôt autour de lui et les premiers soins lui furent donnés par M. Emile Tersy, caporal-infirmier à la 1re section, en garnison à Maubeuge, dont les parents habitent rue Inkermann, 111, et qui se trouve actuellement en congé. Après, arrivait M. le docteur Butruille. Le praticien a constaté que M. J.-B. François avait les premières phalanges du médius et de l'annulaire mutilées, et la figure et la tête brûlées par la poudre. Ces blessures ne présentent heureusement aucun caractère de gravité.

UNE MAISON CAMBRIOLÉE. — Des malfaiteurs, mettant à profit la cavalcade qui avait rendu, dimanche, un grand nombre de maisons désertes, ont dévalisé l'habitation de M. Adolphe Debocsère, entrepreneur, rue Nicolas-Poussin. Ce dernier s'est aperçu de leur visite, en rentrant chez lui, vers neuf heures. Les voleurs avaient escaladé le mur de clôture de la cour et avaient fracturé la porte de la cuisine.

Dans une chambre du premier étage ils avaient dérobé une montre en or, des boucles d'oreille, chaînes et bracelets en or et divers autres bijoux. Le tout a une valeur de 350 francs.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est produit, dimanche, vers quatre heures, dans la ferme de M. Louis Carrette, cultivateur, avenue des Villas. Le feu, qui avait pris naissance au bas de la porte de la grange, s'était communiqué à des bottes de paille. M. Louis Carrette, aidé de ses domestiques, est parvenu, en très peu de temps, à se rendre maître du feu, qui, croit-on, est dû à la malveillance. Les dégâts, très peu insignifiants, sont évalués à une trentaine de francs.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Un journalier, Leopold Hulstaert, âgé de 62 ans, sans domicile fixe, a été arrêté lundi matin vers une heure, rue d'Isly, pour infraction à un arrêté d'expulsion en date du 17 janvier 1900.

BLESSÉ PAR UNE FUSÉE. — Au cours du feu d'artifice tiré dimanche soir, Grande-Place, à l'issue du concert, une fusée a blessé sans gravité au-dessous de l'œil droit, M. Victor Jeanssens, employé de commerce, rue de Tunis, 73, qui a reçu les premiers soins à la pharmacie Coille.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Un colporteur, Jules Prouvost, âgé de 34 ans, sans domicile fixe, l'un des auteurs du vol commis il y a huit jours chez M. Emile Leveugle, chaudronnier, rue Terneaux, a été arrêté, lundi matin, par le service de la sûreté.

LE DÉPART DES RR. PP. FRANCISCAINS DE ROUBAIX. — La brochure sur le départ des RR. PP. Franciscains de Roubaix est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

Le texte comprend : 1. Une courte notice historique ; 2. le récit de l'expulsion de 1880 ; 3. le départ de 1903. Il encadre dix vues photographiques dont la plupart ont été prises pendant la grande manifestation du 10 avril.

Voici la liste des illustrations : Eglise des Pères, (vue extérieure) ; église des Pères, (vue intérieure) ; la reproduction en simili gravure de l'affiche de l'*Union Catholique* ; la sortie du Père Maurice ; la sortie des Pères, la foule acclame les proscrits ; le cortège rue Daubenton et place Fosse-aux-Chênes ; le cortège, rue de la Gare ; la foule place de la Gare ; la dernière bénédiction.

Cette brochure, faible hommage d'admiration et de reconnaissance rendu aux religieux aimés qu'une loi inique a brusquement séparés de nous, sera un précieux souvenir pour tous les amis des Pères. Demander la brochure à la librairie du *Journal de Roubaix* et à nos vendeurs. Prix, 75 centimes.

CAVALCADE DE ROUBAIX. — Grand Cinématographe français, derrière les Halles. Voir aux Concerts et Spectacles. 31731

POUR L'ACHAT d'un piano adressez-vous de confiance chez M. Marcelli, 3, rue du Bois. 22697

CROIX

LE COLPORTAGE. — Les commissaires de police et les chefs de gendarmerie viennent de recevoir de nouvelles instructions rendant strictement applicables les dispositions de la loi du 15 juillet 1880 sur le colportage. En vertu de cette circulaire, M. Seguin, commissaire de police de Croix, a saisi lundi, une voiturette servant au transport de cafés, conduite par M. Paul Hamers, 24 ans, employé de M. Lemahieu, négociant, rue du Molinel, 70, à Lille. Procès-verbal a été dressé 1° pour défaut de patente et 2° pour défaut de balance. Les marchandises saisies seront mises à la disposition de M. le Directeur des contributions indirectes.

LANNOY
FLERS-BREUCQ

UN CYCLISTE SANS GÊNE. — Dimanche après-midi, M. et Mme Alphonse Leplat-Dhd, bouchers au hameau du Breucq, passaient sur le trottoir de la route départementale, à la hauteur de la brasserie Lepers, lorsqu'un cycliste venant derrière eux les renversa. Le boucher ayant voulu le retenir, fut saisi par le cou et rejeté pour la seconde fois dans le fossé. Mme Leplat fut aussi violemment bousculée par cet individu ; elle eut même son ombrelle cassée et son corsage déchiré. En outre, elle a reçu une sérieuse contusion aux genoux. Puis le cycliste inconnu enfourcha sa machine et s'enfuit à toutes pédales, en emportant le chapeau de sa victime. La police a été prévenue de cette agression inqualifiable. Des mesures sévères vont être prises pour que le trottoir soit laissé, dorénavant, aux seuls piétons.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles **Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux. — Quittances. — Circulaires. — Modèles divers. — Têtes de Lettre. — Registres. — Carnets, etc., etc. — Livraison rapide — Exécution soignée. — Prix modérés.**

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Le moment est venu de faire ses provisions de beurre. Cette année, comme les années précédentes, la Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, met en vente un délicieux beurre de conserves à un prix très avantageux. Les ménagères qui savent avec quel soin scrupuleux la Laiterie d'Oostcamp sert ses clients, feront bien d'adresser immédiatement leurs commandes, 13, rue du Bois.

TOURCOING

LA FOIRE AUX PLAISIRS du patronage Notre-Dame de Lourdes a eu, lundi, un succès égal à celui de dimanche. Toutes les attractions ont été visitées par un nombreux public qui s'est montré très satisfait. Une grande animation a régné pendant toute la journée dans le quartier.

UN INCENDIE RUE DU CONDITIONNEMENT. — Un incendie important s'est déclaré, rue du Conditionnement chez MM. Abbady et Aguirre, négociants en laines, 51, rue du Conditionnement. Vers 3 heures un quart, M. Lebembre fils, un voisin, qui lisait dans sa véranda, aperçut tout à coup des flammes s'échappant de la toiture des magasins de MM. Abbady. Il prévint le poste de garde du Conditionnement qui, à son tour, informa la caserne des pompiers à 3 heures 25. A 3 heures 28, c'est-à-dire très rapidement, les pompiers arrivaient rue du Conditionnement. Les flammes s'échappaient de la toiture et montaient à une quinzaine de mètres de hauteur. La pompe à vapeur fut mise en batterie et le feu énergiquement combattu par quatre lances qui déversaient sur les flammes des torrents d'eau. Le danger ne tarda pas à être conjuré. Le feu fut coupé entre le grenier et le second étage. Et peu après les pompiers regagnaient la caserne laissant dans la maison un piquet.

Le feu a pris naissance dans le grenier qui contenait des déchets, des matières grasses et des toiles d'emballage.

La cause est attribuée à l'échauffement des matières. Les dégâts causés par l'eau chez M. Lebembre sont évalués à 2 ou 3.000 francs, couverts par plusieurs assurances. MM. Abbady et Aguirre, évaluent les dégâts, tant pour les bâtiments que pour les marchandises, à une bonne vingtaine de mille francs, couverts par la Compagnie *La Nationale*. Un grand nombre de curieux ont stationné devant la maison incendiée.

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE, a été opérée lundi matin, à la Marlière. Les douaniers ont arrêté un journalier, Antoine Dubuisson, âgé de 49 ans, demeurant à Armentières. Cet homme était porteur de diverses marchandises de contrebande. Il a été remis entre les mains des gendarmes qui le conduisirent à Lille.

ACTE DE PROBITÉ. — Le courrier auxiliaire des postes, faisant le service de Tourcoing à Halluin, a trouvé dans le train un porte-monnaie contenant des papiers d'affaires d'une certaine importance, une certaine somme d'argent et des bijoux. Ce fonctionnaire, M. Constant Fenain, douanier retraité, a remis sa trouvaille au chef de gare de Tourcoing.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de lundi, il est arrivé aux halles les denrées suivantes : Pommes de terre, 300 kilos ; pois, 250 kilos ; artichauts, 200 ; asperges, 250 bottes ; cerises, 20 kilos ; marée, 150 kilos.

HALLUIN

LA FRAUDE DES VÊTEMENTS. — Un tailleur de Menin, M. D., a établi à Halluin une succursale depuis quelques années, et ce, afin de servir ses clients français sans que ceux-ci aient à se préoccuper des formalités douanières. On sait que depuis quelque temps, la douane française a pris des mesures énergiques en vue de réprimer la fraude des vêtements ; le tailleur meninois usait, paraît-il, d'un stratagème, pour faire pénétrer quand même en France ses produits. La douane fit donc établir une active surveillance et, samedi soir, elle surprenait les fraudeurs en flagrant délit. Deux hommes, Gérard X., et Henri Z., tisserands, alors que les douaniers entraient dans l'arrière-boutique du tailleur, étaient occupés à enlever deux vêtements que chacun d'eux portait sous ses propres habits. M. D..., malgré l'évidence des faits, chercha à nier, mais il dut bien se rendre à l'évidence et, pour éviter un procès, il transigea, moyennant le versement d'une somme de 625 francs.

LINSELLES

AUX ARCHERS. — La Société d'archers, établie au « Cheval Noir », à la Vignette, a célébré le jour de la Pentecôte, le jubilé de cinquante ans de présence dans la Société de deux de ses membres, MM. Lefebvre et Cartelain. La Société au complet a assisté le matin, à la grand'messe, et dans l'après-midi, un banquet a été offert aux jubilaires au siège de la Société. Cette fête avait causé dans toute la commune une certaine animation.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret, la mort à 53 ans, de M. Remy Boutry, chef de la Musique municipale depuis douze ans et maître de chapelle de la paroisse depuis près de trente ans. Cette mort survenue après une courte maladie, plonge dans le deuil une des plus honorables familles de la commune. M. Boutry laisse une veuve et treize enfants ; l'aîné seul est marié ; les trois derniers, dont le plus jeune n'est âgé que de 6 ans, n'ont pas encore fait leur première communion. Les funérailles de M. Boutry auront lieu mercredi matin, à neuf heures et demie.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LA FÊTE DES ANCIENS MILITAIRES a été célébrée, lundi. Le matin à 8 heures ½, une messe a été dite par M. l'abbé Boyaval, curé de la commune. Pendant la cérémonie, à laquelle assistaient tous les membres de la Société, la Musique municipale a exécuté plusieurs morceaux. La fête s'est terminée par un banquet très animé à l'estaminet du *Cheval Blanc*.

UN JUBILÉ AU RISQUONS-TOUT. — Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est lundi qu'ont eu lieu les noces d'or des époux Dubruille, habitant le quartier du Risquons-Tout. Un cortège est parti, dès le matin, du Risquons-Tout, pour se rendre à Neuville. Il comprenait quatre chars et groupes divers. En tête venaient des cavaliers suivis de deux « gendarmes », puis un premier char représentant un vieux ménage ; un second portant des enfants gentiment costumés ; un troisième char contenant une machine servant à couper de la paille et enfin le quatrième portait les jubilaires. Ceux-ci, reçus par la Musique municipale, ont été conduits à l'église, où M. l'abbé Boyaval a célébré une messe à leur intention. Après avoir pris les vins d'honneur à l'estaminet Segard, le cortège a repris le chemin du Risquons-Tout. Toutes les maisons étaient pavoisées et le soir un bal populaire a clôturé la fête. M. et Mme Dubruille ont une cinquantaine d'enfants et petits-enfants.

QUESNOY-SUR-DEULE
COMINES

LE BANQUET de la Société de gymnastique *L'Avenir*, a eu lieu lundi après-midi, à deux heures et demie, au siège de la Société, café de la *Tranquillité*, rue d'Hurlupin. Il était présidé par M. Charles Behague, président de la Société et conseiller municipal, ayant à ses côtés les membres des commissions des principales sociétés de la ville. Au dessert, des toasts ont été portés à la municipalité, à la commission et aux invités. La fête s'est terminée par un concert improvisé.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses ? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et de beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache, si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
LILLE

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE. — La Société de Géographie de Lille organise pour le 11 juin une excursion à Amiens. Visite des monuments de la ville et des environs. Renseignements. Directeurs : MM. P. Vivain et Delaboude. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la société. Elle vaudra, le jeudi 18 juin, les Hospices de Lille : Hospice général, Salpêtrière, Comtesse, Gantois et Esquermes. Directeurs : MM. le Dr Vermersch et Tinellry. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la société.

FÊTE D'ÉTÉ DE LA PRESSE DU NORD
Un train de plaisir pour Dunkerque en tombola

L'Association professionnelle des journalistes du Nord, qui a préludé l'an dernier à la réalisation de son projet de fêtes sensationnelles et originales par des festivités qui marquèrent brillamment les derniers jours de l'exposition de Lille et par une soirée de gala et une tombola à Roubaix qui se sont inscrites dans les fastes de cette ville, prépare actuellement une fête d'été qui aura pour cadre la ville de Dunkerque.

Avec son parc de la Marine, son hôtel de ville, son port, ses bassins, son Kursaal, ses excursions en mer sur remorqueur, les mille attractions qui naissent si facilement et comme par enchantement dans cette ville des fêtes et du plaisir, l'urbanité nouvellante de sa population, Dunkerque aurait été désigné pour la première excursion en masse à organiser par la presse du Nord, même s'il n'y avait eu à côté, à Malo, toutes les séductions de la mer, le bain, la plage de sable fin et la triple section des digues bordées d'élégantes villas, de Malo, Malo-Centre et Malo-Terminus.

Dans un tel cadre, et en utilisant à la fois la ville, le port et la plage, quelle fête splendide ne peut-on pas créer ?

On est à l'œuvre. La municipalité de Dunkerque a promis son concours, et un comité de journalistes s'occupe de grouper les attractions qui, pendant la journée du dimanche 2 août, signaleront la grande fête de la presse du Nord à Dunkerque.

Mais il ne suffit pas de faire dans cette ville quelque chose de bien et de beau, il faut permettre au public de s'y rendre sans trop lourde dépense, et en réduisant au minimum les frais de transport, afin que les plus petites bourses ne soient pas tenues à l'écart.

Le problème n'était pas facile à résoudre : il est résolu.

On ira à Dunkerque *pour deux sous ; un sou pour l'aller, un sou pour le retour ;* pour deux sous on fera plus de 160 kilomètres en chemin de fer, en train spécial, et non seulement en troisième, mais aussi en seconde et en première classe. Que dis-je ? il y a même des voyageurs auxquels on donnera de l'argent, sinon en espèces sonnantes, au moins sous la forme d'une bonne obligation de cent francs.

Jusqu'ici, on n'avait pas encore trouvé le moyen de voyager *à si bon compte*, et ce ne sera pas la moindre originalité de la fête de la Presse du Nord à Dunkerque, que la mise en tombola, à deux sous le billet, de près de mille places d'un train spécial, qui partira de Lille, le 2 août au matin, pour Dunkerque.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord s'est prêtée avec une bonne grâce et une bienveillance, *dont nous lui sommes très reconnaissants*, à cette combinaison sans précédent, qui, pour un prix si modique, permettra aux heureux gagnants de faire un voyage à la mer, à la plus belle époque de la saison balnéaire.

Nous reviendrons en détail, et lorsque le programme en sera définitivement arrêté, sur les fêtes de cette journée du 2 août, — fêtes offertes par surcroît aux excursionnistes ; — aujourd'hui, nous voulons nous borner à annoncer à nos lecteurs la tombola unique en son genre, dont les billets seront mis en vente dans le courant de cette semaine.

Le prix du billet, comme nous l'avons dit sera de dix centimes. Le premier numéro sortant aura droit, non pas à une place, mais à un compartiment tout entier de première classe, et, de plus, à une obligation de cent francs ; les numéros qui suivront auront droit, suivant leur ordre de sortie, à plusieurs ou à une place de première, de seconde ou de troisième classe.

Le train partira de Lille et n'aura qu'un arrêt à Armentières.

Pour permettre aux gagnants des autres localités de joindre le train spécial, on espère que la Compagnie du Nord, qui s'est déjà montrée si complaisante, voudra bien les admettre à demi-places dans les trains, qui les amèneraient au train spécial, et qui les y prendraient le soir pour les ramener chez eux. Dans tous les cas, il suffirait de prendre un billet d'aller et retour soit pour Lille, soit pour Armentières, ce qui augmenterait fort peu la dépense.

Ajoutons que le tirage de la tombola aura lieu vers le 15 juillet, pour avoir le temps de faire parvenir à tous les gagnants le coupon de chemin de fer leur donnant accès au train spécial.

Il est hors de doute que grâce à cette combinaison d'un voyage à la mer pour deux sous, les fêtes de la Presse du Nord à Dunkerque auront le plus grand succès, et qu'on s'arrachera les billets de la tombola.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUTRY-VILLERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Remy BOUTRY, tailleur, Chef de la Musique municipale, Maître de Chapelle, décédé à Linselles, le samedi, 30 mai 1903, à l'âge de cinquante-trois ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 3 juin, à neuf heures et demie, en l'église paroissiale de Linselles.

Les amis et connaissances de la famille LEURIDAN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Catherine LEURIDAN, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Tourcoing, le 31 mai 1903, dans sa quatre-vingt-quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 2 juin, à neuf heures ; aux Vigiles des Morts, qui seront chantées, le même jour, à cinq heures trois quarts, et aux Convoi et Service de 1re Classe, qui auront lieu le mercredi 3 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur (Tourcoing), sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Midi, 11, à Tourcoing.

Les amis et connaissances de la famille BAYARD-DUQUESNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Honorine DUQUESNE, veuve de Monsieur Edouard BAYARD, décédée à Roubaix, le 31 mai 1903, dans sa 57e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 2 juin, à 8 heures ½, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Olivier-de-Serres, Maisons Vandamme, 8.

Les amis et connaissances de la famille BOLLY-BRANDSLETTNER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Nicolas-Joseph BOLLY, veuf de Dame Isabelle BRANDSLETTNER, décédé à Roubaix, le 30 mai 1903, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 2 juin, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, d'où son corps sera conduit à la gare pour être dirigé à Luxembourg (Grand-Duché), où l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille. — Les Vigiles seront chantées le lundi 1er juin, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Maurice, 57.

Les amis et connaissances de la famille DELALLEAU-DELBAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste DELALLEAU, décédé à Roubaix, le 31 mai 1903, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 2 juin 1903, à 8 heures ½, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, aux Petites-Sœurs des Pauvres, rue Saint-Jean, à 8 heures un quart.

Les amis et connaissances de la famille VANDYSTADT-DELOBEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Anne-Marie VANDYSTADT, décédée à Roubaix, le 31 mai 1903, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le mardi 2 juin à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Maubeuge, 47, à trois heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille COUVREUR-VERMANT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Louis COUVREUR, décédé à Mouvaux, le 30 mai 1903, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 2 juin, à neuf heures, en l'église Saint-Germain. — L'assemblée à la maison mortuaire, 7, rue de Roubaix. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 6 juillet, à neuf heures, en la même église.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
(BRICHE-CORNILLE, Successeur)
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'hôpital et le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvailles.* — M. Durand, rue d'Inkermann, 134, a trouvé, boulevard de Paris, un bracelet en doublé. — M. Paul Oosterlinck, rue de la Vigne, cour Bayart, 5, a trouvé, sur le bord du canal, une casquette en drap noir.

— *Choral Nadaud.* — Réunion du *Choral*, mardi, 2 juin, à sept heures, place de la Gare, pour la réception de la société l'*Union des Travailleurs*. Tenue de ville. Insigne.

CONCERTS & SPECTACLES

CINÉMATOGRAPHE FRANÇAIS (derrière les Halles). — M. Thévenon, le Directeur nous prie de rappeler au public roubaisien qu'il est resté ici pour prendre les vues de la Cavalcade et des géants et qu'il donnera des représentations dimanche et lundi : Au programme, Grande course de taureaux à Séville et plusieurs vues d'actualité et amusantes. Se hâter pour visiter ce magnifique établissement dont la réputation est très méritée. Séances à partir de quatre heures. 31732

SOCIÉTÉ « L'ÉCONOMIE »
222, rue du Tilleul, ROUBAIX
VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX
La Maison vendant **la meilleure qualité et le meilleur marché**, accorde
20 0 0 D'ESCOMPTE
dont **15 0/0** sur la facture
A TOUT ACHETEUR
et **5 0/0** sur le net, à ceux qui paient leurs factures à 30 jours et le mois de livraison.
La Maison achetant la presque totalité de ses vins aux vignobles mêmes, en garantit la pureté et malgré la hausse de 20 0/0 qui existe déjà sur les vins maintiendra ses prix jusqu'au 30 Juillet.
Au détail on donne des tickets. 21218

Chemin de fer du Nord. — *Mutations.* — M. Hanrotin, chef de gare à La Madeleine, est nommé chef de gare à Longueau, en remplacement de M. Dubar, nommé chef de gare à Clermont.

M. Rosenthal, sous-chef de gare principal à Lille, est nommé chef de gare à La Madeleine.

M. Verhagne, sous-chef de gare à Lille, est nommé sous-chef de gare principal à la même résidence.

M. FÉVRIER ET Cie
TAILLEURS
2 et 4, Grande-Rue, 2 et 4, ROUBAIX
Choix immense de Vestons alpaga nouveauté 31541

BELGIQUE

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS. — Lundi matin s'est ouvert, à la Maison du Peuple, à Bruxelles, le XIVe congrès international des mineurs. Cinq nations sont représentées par une soixantaine de délégués : la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche, la France et la Belgique.

Parmi les délégués anglais se trouvent plusieurs membres de la Chambre des communes, notamment MM. Pickard, Abraham et Wilson, membres de l'opposition libérale.

Parmi les délégués allemands, on remarque M. Schroeder qui fit partie d'une délégation de mineurs qui fut reçue par l'empereur Guillaume II, après la promulgation des fameux rescrits impériaux. Ni M. Basly ni M. Lamendin n'assistent au congrès. On se rappelle qu'ils furent l'objet autrefois d'un arrêté d'expulsion pris par le gouvernement belge et que cet arrêté n'a pas été rapporté.

Vers onze heures, M. Pickard ouvre le congrès. Il explique l'absence des délégués des mineurs américains. Le règlement de la Fédération des mineurs des Etats-Unis ne permet pas l'envoi de délégués à des congrès tenus dans les pays étrangers. M. Pickard espère cependant que bientôt les mineurs américains seront représentés aux congrès internationaux professionnels. Le président constate la présence de 76 délégués dont 41 Anglais, 9 Allemands, 6 Français, 4 Autrichiens, et 14 Belges.

M. Cavrot et M. Maes souhaitent la bienvenue aux délégués étrangers au nom des mineurs belges. On prononce encore quelques discours de congratulations, puis on procède à la nomination du bureau définitif.

La séance de l'après-midi. — La séance de l'après-midi, reprise à deux heures et demie, a débuté par la discussion de la journée légale du travail.

Un délégué anglais, M. Brou, a regretté que sur cette question, les mineurs anglais ne soient pas d'accord. Les mineurs de Durham restent toujours hostiles à la journée de huit heures. Cependant à la Chambre des communes, une proposition de loi interdisant de faire travailler dans les mines des jeunes gens de moins de 18 ans, n'a été repoussée qu'à une très faible majorité.

L'orateur se prononce pour une représentation spéciale des ouvriers mineurs à la Chambre des communes.

M. Becker, délégué d'Essen, fait des reproches aux Anglais qui ont permis à deux députés mineurs de voter contre la journée de huit heures à la Chambre des communes.

M. Smith, traducteur, fait remarquer que ces députés n'ont fait qu'obéir aux mandats qu'ils avaient reçus de leur association professionnelle.

Un délégué belge, M. Dejardin, s'efforce de réfuter l'argument qu'on oppose à la journée de huit heures et qui est relatif à la concurrence étrangère. Il dit que les directeurs et les actionnaires des charbonnages n'ont qu'à réduire leurs bénéfices, ce qui provoque l'hilarité des Anglais.

Un délégué d'Arras rappelle qu'en France, le gouvernement a déposé un projet de loi réduisant successivement la journée de travail à neuf heures d'abord, au bout de deux ans, et à huit heures ensuite au bout de quatre ans.

TÉLÉPHONE ANGLO-BELGE. — La convention téléphonique anglo-belge sera mise en vigueur à partir du 8 juin prochain.

LES VICTIMES DE LA CHALEUR. — La chaleur fait déjà des victimes : jeudi dernier, vers 7 h. 05, le machiniste du train de marchandises n° 6675, allant de Haine-Saint-Pierre à Jemappes, tombait malade sur sa locomotive au passage de la station de Braquegnies. On le conduisit à son domicile où il mourut après quelques heures. C'est un nommé Meulemans, marié et père de famille, âgé de 38 ans et domicilié à Haine-Saint-Pierre. Samedi à midi le nommé Hector Butaut, ouvrier-usine, âgé de 40 ans, marié et père de deux enfants, est mort subitement à Rœulx, où il demeurait. A Houdeng-Gœgnies, une veuve Antoine, née Madeleine Coquelle, âgée de 30 ans, habitant rue du Croquet, est morte samedi matin en allant puiser de l'eau pour nettoyer sa maison. On attribue ces décès subits à la chaleur.

NÉCROLOGIE. — Le docteur De Smeth, professeur honoraire de l'Université de Bruxelles, vient de mourir à Bruxelles à l'âge de 77 ans.

MONS

LES BRASSEURS DU HAINAUT ont tenu une assemblée générale démarchée après-midi, à Mons, dans le but de protester contre le projet de loi fixant des droits d'entrée sur les houblons étrangers. Environ trois cents brasseurs y assistaient. Etaient présents les sénateurs De Fuisseaux et Bastien, et le député Dufrane. Un ordre du jour favorable au libre-échange a été voté.

BINCHE

LE CONGRÈS DU PARTI OUVRIER LIBÉRAL BELGE s'est réuni dimanche, à Binche. Des rapports ont été faits sur la question des syndicats, sur la nécessité des organismes de presse et sur les sociétés commerciales du travail. Le Congrès a décidé qu'il y avait lieu de créer partout des sociétés de secours mutuels. Le bureau a été réélu par acclamations. Un banquet a suivi le Congrès.

SPA

ATTENTAT CONTRE LE BOURGMESTRE. — *Incendies criminels.* — Des malfaiteurs, jusqu'à ce jour inconnus, ont, il y a deux jours, tiré des coups de feu sur la demeure de M. de Danseaux, bourgmestre de la ville de Spa. Fort heureusement, personne n'a été blessé et il n'y a que quelques dégâts matériels insignifiants. L'administration, par suite de la suppression des jeux et du mauvais état de la caisse communale, s'est vu acculée à la nécessité d'imposer très lourdement les Spadois pour faire face aux exigences de la situation. L'abonnement aux concerts du parc, qui était de 5 francs pour les Spadois, a été porté à 40 francs. Les balcons, les terrasses, les lits dans les hôtels, tout a été imposé. De là, mécontentement de certains administrés. Des incendies viennent d'éclater dans les bois de Spa, sur cinq points différents. Ils ont été rapidement éteints. On dit qu'ils sont dus également à la malveillance.

BRUGES

LE CONGRÈS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX s'est tenu dimanche, à Bruges. Trois cents membres y assistaient. Le but de ce Congrès était d'affirmer à nouveau l'urgente nécessité d'améliorer et de garantir la situation des employés communaux. Les congressistes ont décidé une intervention auprès du gouvernement afin d'obtenir la stabilité des emplois communaux. Après la réélection du bureau, les délégués ont assisté à un grand banquet, présidé par M. le comte Visart, bourgmestre de Bruges.

OSTENDE

LE CONGRÈS DES BOUCHERS. — Dimanche a eu lieu le deuxième Congrès annuel des bouchers belges. Plus de six cents congressistes y ont pris part. Le renchérissement du bétail, ses causes, ses effets, a fait l'objet d'un discours prononcé par M. Elie Hainaut, de Binche (en français), et par M. Van